

Licence professionnelle aménagement du territoire, urbanisme - spécialité gestionnaire des espaces naturels de loisirs

- [Présentation](#)
- [Admission](#)
- [Programme](#)
- [Et après ?](#)

Nature

Formation diplômante - Diplôme national

Année de sortie

Bac + 3

Lieu(x) d'enseignement

Site du Pradel (Ardèche)

Durée des études

1 an

Accessible en

Formation initiale
Formation continue

Domaine(s) ERASMUS

Aménagement du territoire, Sciences de l'environnement - écologie

Langues d'enseignement

Français

Responsable(s)

M. MAO Pascal

Autres responsables

Joël THOMINE
CREPS de Vallon Pont d'Arc

Laurent VIDAL
CFPPA du Pradel

Structure(s) de rattachement

[Géographie](#)

Objectifs

Accompagner le développement touristique raisonné et durable;
Acquérir les compétences nécessaires à la valorisation des espaces à travers une famille de métiers qui s'appuient sur les potentialités naturelles, culturelles et sportives des territoires : Gestionnaire des espaces naturels de loisirs.

La formation se déroule sur le site du Pradel, à Mirabel (07)

Spécificités

Recrutement sur projet professionnel personnel.

Compétence(s) visée(s)

En tant que concepteur de produits touristiques, ce professionnel repère les particularités, évalue les atouts de chaque territoire afin de valoriser leurs potentiels touristiques. Il collabore à la création de formules touristiques complètes qui associent des activités culturelles de découverte des patrimoines et des pratiques sportives de pleine nature. Il propose et gère le budget des structures de loisirs.
En tant que gestionnaire des espaces naturels de loisirs, il propose des projets d'aménagement, d'entretien et de protection des espaces naturels

Contrôle des connaissances

Chaque unité d'enseignement est évaluée sous forme de contrôle continu réalisé au cours du semestre et/ou d'une épreuve terminale organisée en fin de semestre. Le poids relatif de chaque contrôle est variable selon les UE.
Deux sessions d'examen sont organisées.

Le règlement d'examen de la formation est disponible auprès du service de scolarité (voir contact ci-dessous)

Taux de réussite des années précédentes : voir rubrique "[réussite à l'UJF](#)"

Niveau(x) d'entrée

Bac + 2

Formation(s) requise(s)

Titulaire d'un Bac + 2 (DEUG ou L2 géographie, sciences sociales, STAPS, sciences de la terre, DEUST, DUT, BTS agriculture, environnement ou tourisme). Demandeurs d'emploi ou salariés titulaires d'un Bac +2 et / ou avec une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné (validation d'acquis)

Conditions d'admission

Dossier puis entretien de motivation avec exposé du projet professionnel + épreuve écrite début juillet.
Non titulaires du titre requis : examen en commission validation d'acquis, contact : bureau validation d'acquis

Inscription

Dossier à retirer au secrétariat de la licence professionnelle en joignant une enveloppe 21*29,7 à l'adresse du candidat affranchie au tarif en vigueur pour 50 g ou téléchargement : <http://iga.ujf-grenoble.fr/cermosem/>

Public salarié : s'adresser au [service formation continue et alternance de l'UJF](#)

Renseignements

Validation d'acquis

Bureau validation d'acquis
Service central de scolarité

621, avenue centrale
38400 Saint Martin d'Hères
Tél. +33 (0)4 76 51 48 25
Fax +33 (0)4 76 51 44 22
bva@ujf-grenoble.fr

Organisation générale

Module 1 "Outils et méthodes au service du montage de projet" (140 h)

1. Identifier un ou des projets
2. Connaître le cadre juridique et institutionnel de son projet
3. Planifier les démarches et actions à entreprendre pour conduire le projet

Module 2 "Diagnostic Territorial" (120 h)

"Evaluer les spécificités de chaque territoire afin de définir des modalités de gestion et de mise en valeur adaptées"

1. Définir les notions élémentaires et utiliser des techniques d'analyse de base
2. Appréhender le territoire par ses caractéristiques socio-économiques
3. Inventorier le capital patrimonial naturel et culturel du territoire
4. Mieux comprendre la relation homme / territoire et les jeux d'acteurs

Module 3 "Connaissance et médiation du patrimoine territorial " (190 h)

1. Connaître le tourisme rural et les activités sportives de pleine nature
2. Développer des capacités d'animation, de relation, de communication et d'initiative autour des différents patrimoines
3. Développer la concertation et entre acteurs, mobiliser et s'entourer de partenaires.

Module 4 "Initier des projets / conseil à la décision"

1. Réaliser un audit territorial
2. Définir des principes et priorités de gestion
3. Développer la concertation entre acteurs, mobiliser et s'entourer de partenaires

Module 5 "Conduire un ou des projet(s)"

1. Concevoir une étude de pré-faisabilité technique
2. Concevoir un montage technique du projet
3. Encadrer la réalisation technique sur le terrain

Module 6 "Effectuer le suivi et l'animation de projet(s), dans un objectif de gestion durable du territoire et de sa valorisation

1. Gérer durablement la fréquentation
2. Suivre l'évolution du patrimoine naturel et culturel
3. Valoriser le territoire et son patrimoine

Stage(s)

Stage obligatoire

Poursuites d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle : la poursuite d'études reste exceptionnelle.

Compétence(s) visée(s)

En tant que concepteur de produits touristiques, ce professionnel repère les particularités, évalue les atouts de chaque territoire afin de valoriser leurs potentiels touristiques. Il collabore à la création de formules touristiques complètes qui associent des activités culturelles de découverte des patrimoines et des pratiques sportives de pleine nature. Il propose et gère le budget des structures de loisirs.

En tant que gestionnaire des espaces naturels de loisirs, il propose des projets d'aménagement, d'entretien et de protection des espaces naturels

Débouchés professionnels

Agent de développement des collectivités territoriales, organismes consulaires, associations de valorisation du patrimoine, organismes de gestion de l'espace, développement agricole ou para-agricole...
Création d'activités à partir du patrimoine naturel et culturel : agritourisme, tourisme, séjours thématiques.

Renseignements

Service de Scolarité

Uniquement le matin :

Madame FIALON

CFPPA le Pradel

07170 MIRABEL

Tél. +33 (0)4 75 36 71 80

alexandra.fialon@educagri.fr

Site web

<http://iga.ujf-grenoble.fr/cerosem/>

Orientation - insertion

CELAIO

Espace orientation métiers emploi

621, avenue centrale

38400 Saint Martin d'Hères

Tél. +33 (0)4 76 51 46 21

celaio@ujf-grenoble.fr

Dans cette rubrique

- [Licences professionnelles mention géographie et aménagement](#)